

# Le balancier à tirer l'eau

Christian LASSURE  
professeur agrégé

## UNE TECHNIQUE DE PUISAGE UNIVERSELLE...

Si l'on en croit André Leroi-Gourhan, écrivant en 1943, la technique de puisage de l'eau à l'aide d'un système à balancier ou à bascule est — ou était — répandue " de la France au Japon " (1).

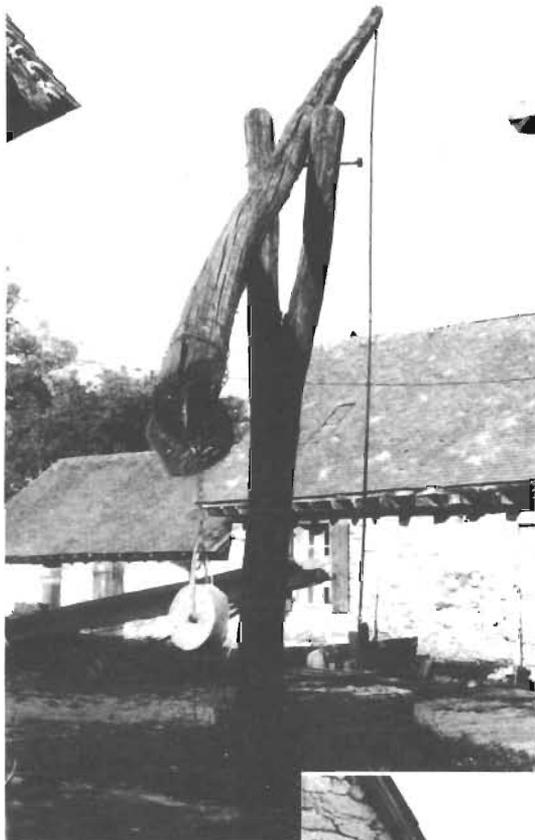
Effectivement, elle se rencontre — ou se rencontrait — non seulement en Extrême-Orient, en Afrique occidentale, en Afrique du Nord, dans les oasis du Sahara, mais également en Europe, aussi bien du Sud (Portugal, Espagne, Italie, Yougoslavie, Albanie, Grèce) que du Nord (Angleterre, Pays-Bas, Allemagne, Danemark), aussi que bien de l'Est (Pologne, Hongrie, Roumanie) que de l'Ouest (France).

## ... ET FRANÇAISE

L'existence de cette technique en France n'a jusqu'ici guère attiré l'attention des ethnologues. On chercherait en vain, dans la bibliographie existante, une quelconque synthèse nationale donnant les grandes lignes du phénomène et son extension. Qui plus est, chez le grand public, la perception de son existence est quasi absente : on a entendu parler parfois des balanciers hongrois de la plaine de la Puszta et, plus souvent, des " chadoufs " d'Egypte ou d'Afrique du Nord, mais l'étonnement est total à l'annonce de la perdurance, jusqu'en plein xx<sup>e</sup> siècle, d'îlots résiduels de balanciers dans au moins trente-six départements français.

(suite page 14).

(1) LEROI-GOURHAN André, *Evolution et techniques. L'Homme et la matière*, Ed. Albin Michel, Paris, 1943 ; nouvelle édition 1971, en part. page 96-97 et 306.



▲ Lieu dit Le Grand Queiroix, commune de Glandon (Haute-Vienne).



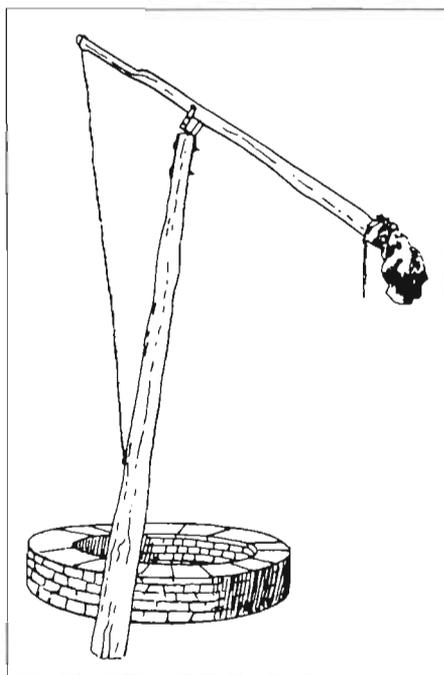
Lieu dit Vergne, commune de Marcillac-la-Croisille (Corrèze). Puits à balancier ou " banlève ". Quatre puits de la sorte connus en Corrèze. ►

Commune de Laurac-en-Vivrais (Ardèche).  
Source : Pierre Nauton, *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, vol. II (le paysan), C.N.R.S., Paris, 1959, en part. pl. XI.

Les balanciers de puits sont présents en basse-Ardèche. Un exemplaire, situé à Laurac-en-Vivrais, en a été publié, sous forme de dessin, par Pierre Nauton en 1959.

Répondant au nom de "manlevo", le dispositif dessiné comprend un piédroit trapu, légèrement penché vers l'avant et terminé par une puissante fourche. Celle-ci est traversée par un axe métallique sur lequel s'articule un long fléau. Le système de suspension comporte une courte chaînette et une barre lisse, à laquelle est accroché un seau.

Pierre Nauton signale un autre balancier à Bourg-St-Andéol.



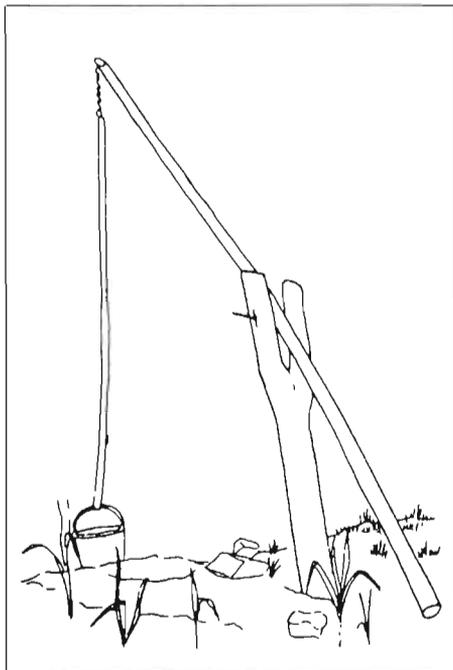
## QUELQUES EXEMPLES

◀ Chez Bernadeau, commune de Champniers (Vienne). Source : Geneviève Massignon et Brigitte Horiot, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest : Poitou, Saintonge, Angoumois*, C.N.R.S., Paris, vol. III, 1983, en part. carte 787 et pl. XIV.

Pour autant qu'on puisse en juger d'après le dessin, l'articulation du fléau sur le piédroit utilise un système peu courant et assez élaboré, qui permet au fléau de pivoter non seulement verticalement mais aussi horizontalement.

Le piédroit, tronc éfilé non fourchu, a son extrémité prise dans un étrier boulonné. Le dessus de cet étrier est traversé par un rivet fixe planté dans le bois et autour duquel pivote un deuxième étrier. Ce dernier sert de fourche à l'axe métallique du balancier.

Le contrepoids du balancier est une pierre à trous, à travers laquelle passe un bout de chaîne qui est accroché à un gros clou planté au bout du fléau.

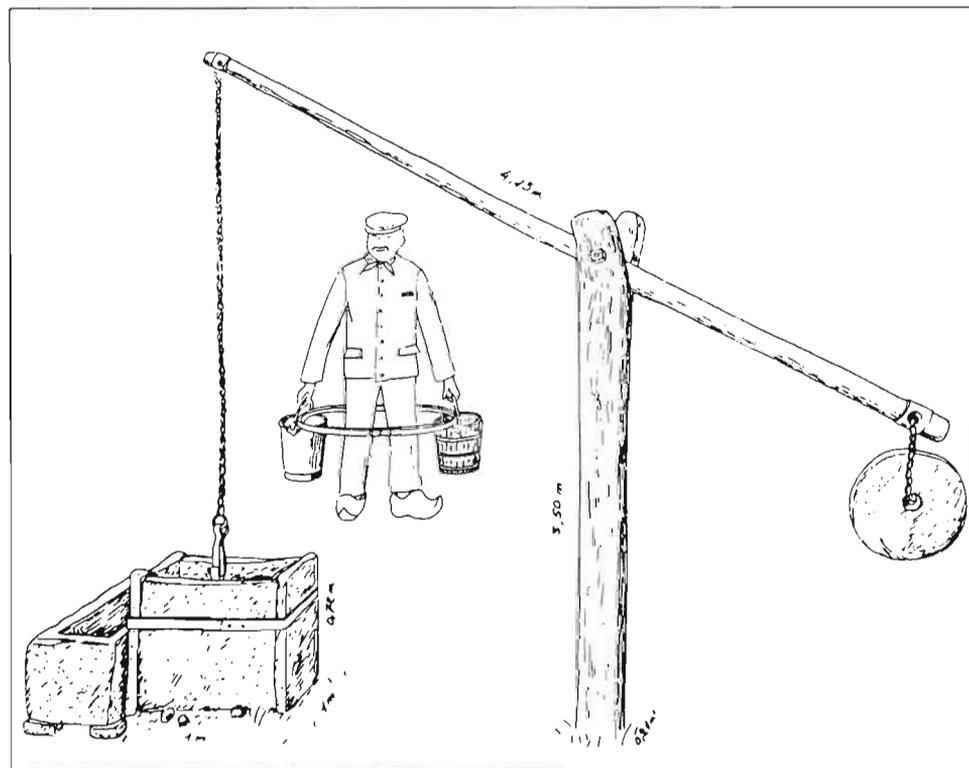
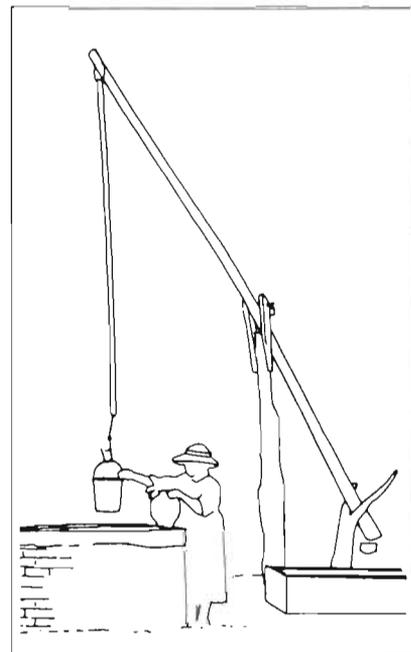


Commune de Sabres (Landes). Source : Pierre Toulgouat, *La maison de l'ancienne Lande*, éd. Marimpouey Jeune, Pau, 1977, pl. n° 10.

Ce spécimen, photographié en 1938, a pour pivot un tronc brut muni d'une fourche artificielle obtenue à l'aide de deux planchettes moisées à son extrémité supérieure. La fourche est traversée par un axe métallique, sur lequel pivote le balancier.

Au repos, la queue lestée du balancier repose dans l'enfourchure d'une petite "paufourche" servant de butée : le récipient est alors à hauteur d'homme, à une trentaine de centimètres au-dessus de la margelle.

Le système de suspension se réduit à une barre lisse dont le haut s'articule, au moyen d'un grand anneau, au bout de la flèche, et dont le bas se termine par une tringle et un mousqueton.



◀ Commune d'Arbigny-sous-Varennes (Haute-Marne). Source : Henri Bourcelot, *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, vol. I (Le temps, la terre), C.N.R.S., Paris, 1966, en part. carte n° 316 et pl. X.

Ce spécimen a été observé dans le sud-ouest du département de la Haute-Marne.

Le piédroit est un tronc fourchu équarré, de 3 m 50 de hauteur et de 21 cm sur 24 de section à la base. Le balancier est une barre rectiligne, de section circulaire, longue de 4,15 m ; il est articulé sur un axe métallique traversant l'enfourchure.

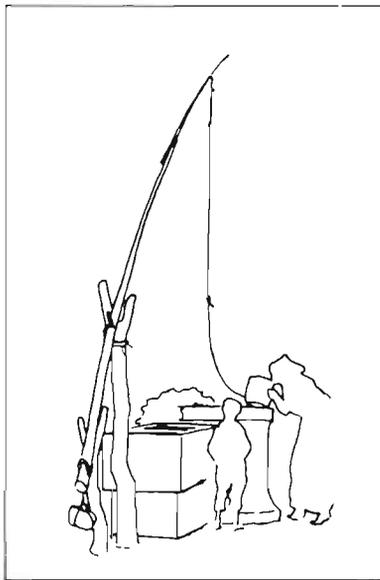
A chaque extrémité, le balancier est transpercé d'un trou horizontal et garni d'un manchon métallique également percé dans l'axe du trou. Dans le trou en queue du fléau, passe une chaînette à laquelle est accrochée une meule servant de contrepoids. Dans le trou en tête du fléau, passe un anneau auquel pend une chaîne de descente terminée par un mousqueton.

La chaîne pend dans l'axe de la margelle du puits. Celle-ci est un bâti carré de 1 m sur 1 m, consistant en quatre dalles minces posées de chant (haut. : 0,72 m) et cerclées par une bande métallique boulonnée.

# DE BALANCIERS

**En Camargue.** Source : E. Bornand, illustration de la scène du puits dans *Mireille*, de Frédéric Mistral, édition de 1885.

Cette gravure montre un puits à balancier camarguais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le piédroit est un tronc à fourche naturelle. Le balancier est une perche, dont la partie avant, cassée, a été rafistolée. Il est lesté, à l'arrière, d'une grosse pierre suspendue servant de contrepoids ; une petite "paufourche" sert de butée. A l'avant pend une corde ou une chaîne. Le balancier est ici en position de repos, le récipient est sur la margelle, à hauteur d'homme. La margelle est une construction circulaire, maçonnée, assez haute. Une cuve carrée surélevée est placée entre la margelle et le pivot du balancier.

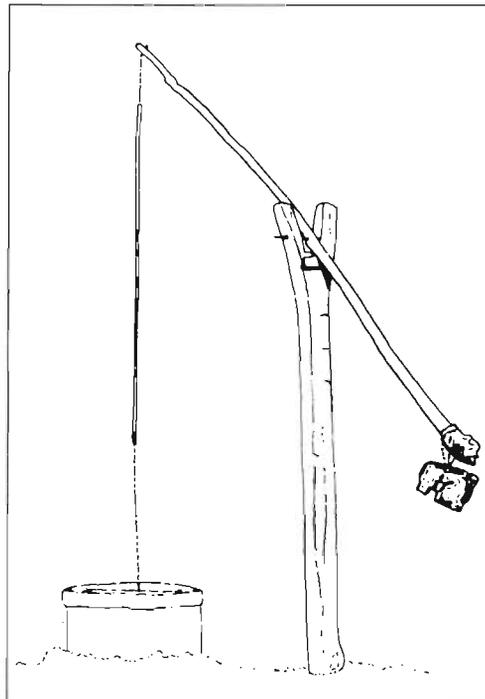


**En Bresse du Nord. Lieu dit La Grange rouge. La Chapelle-Naude (Saône-et-Loire).** Source : la couverture de la revue *Maisons paysannes de France* du 2 T. 1984. Photo André Gaudillière.

Le système de levage du présent puits comporte un tronc fourchu équarré, donnant un haut et solide pivot ; une longue perche brute faisant office de balancier, pivotant autour d'un axe métallique horizontal fixe reliant les branches de la fourche ; une pierre, suspendue par une chaîne à la queue du fléau et servant de contrepoids ; une courte chaîne fixée en tête du balancier et servant à accrocher une barre lisse en bois, puis une chaîne plus longue servant à accrocher le seau ; une margelle circulaire.

Le système de levage est en position de repos ; la chaîne de suspension du seau plonge dans le puits.

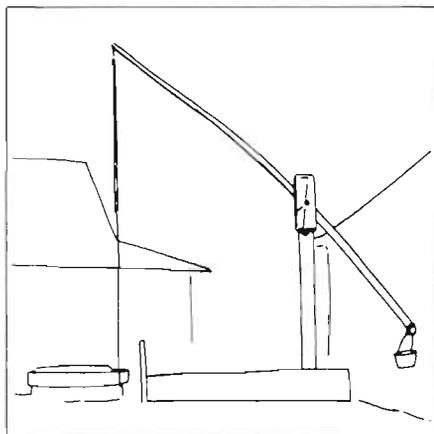
On note la présence, sur la face arrière du pivot et juste sous l'enfourchure, d'un bloc de bois servant, semble-t-il, de butée au fléau.



◀ **En Bresse louchanaise (Saône-et-Loire).** Source : Gérard Taverdet, *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, vol. III (La maison, l'homme, la grammaire), C.N.R.S., Paris, 1980, en part. carte 1376.

Pour autant qu'on puisse en juger d'après cette vue latérale du dispositif de levage, le piédroit est un tronc scié mécaniquement, présentant en tête une partie renflée, vidée et taillée de façon à donner un enfourchement.

Le balancier est une perche de forme arquée, dont la queue est lestée d'un seau (rempli de pierraille ?). L'élément de suspension, formé d'une barre lisse et d'une chaîne, tombe à l'aplomb de la margelle côté piédroit.



Lieu dit **La Gacherie**, commune de **Nouic (Haute-Vienne)**. Sources : dessin de Raymond Bayard, publié dans *Maisons Paysannes de France*, 4<sup>e</sup> T. 1977, page 20 ; description de Louis Bonnaud dans *Puits à balancier en Haut-Limousin et en Basse-Marche (Haute-Vienne)*, dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, t. XC, 1963, pp. 215-227, carte et pl. h.t., en part. p. 218 et fig. 5.

Le piédroit est un madrier (haut : 3.05 m), encastré dans un socle en maçonnerie. Il est terminé par deux flasques métalliques jumelles portant l'axe de fer sur lequel pivote le balancier (long : env. 7.50 m). Celui-ci, lesté à l'arrière par des pièces de charrue usagées, repose non pas sur le sol mais sur un potelet fourchu servant de butée. De la flèche, pendent chaîne et crochet.

## QUELQUES DESIGNATIONS VERNACULAIRES DU BALANCIER

Le balancier de puits est désigné, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, par diverses appellations dans nos parlers vernaculaires. Les plus répandues sont :

- "cigogne" (en langue d'oïl), appellation imagée marquant l'analogie de forme entre l'animal et le dispositif, fréquente en Vendée, Charente et Charente-Maritime ;
- "cigounho", son pendant en langue d'oc, présent en Haute-Vienne, en Aveyron ;
- "canlèvo" (de "cap/can lever" = lever la tête, faire basculer par un bout, en langue d'oc) en Haute-Garonne, Ariège, Tarn-et-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne ;
- "banlèvo" (de "banlèvar" = soulever, faire basculer, en langue d'oc) en Haute-Vienne, Dordogne, Aveyron, Tarn-et-Garonne ;
- "manlèvo" (de "man" = main et "lèvar" = lever) en Lot-et-Garonne, Lozère, Ardèche ;
- "gruo" (c'est-à-dire grue) en Vienne, Haute-Vienne, Basses-Pyrénées, Alpes-de-Haute-Provence ;
- "schwenkelbrunne" (littéralement puits à balance) en alsacien.

## L'AIRE DE DIFFUSION DU BALANCIER EN FRANCE

Au nord de la Loire, onze départements sont concernés :

- l'Ain, la Saône-et-Loire (Bresse), le Doubs, la Côte d'Or (Dijonnais), la Haute-Marne (partie sud-est), l'Aube, le Cher (partie ouest) ;
- les Côtes-du-Nord, le Maine-et-Loire ;
- le Haut-Rhin (Sundgau) et le Bas-Rhin (Outre-Forêt).

Ces indications, évidemment, ne sauraient être que lacunaires et imprécises en l'état de nos investigations tant bibliographiques que de terrain. Elles n'en constituent pas moins une base pour des recherches ultérieures.



Village de Kermoroc'h (Côtes-du-Nord). Ensemble restauré en 1982 sur décision du Conseil municipal.

Au sud de la Loire, le balancier à tirer l'eau était — ou est encore — connu dans vingt-cinq départements :

- le Puy-de-Dôme (Combrailles), le Cantal (Xaintrie) ;
- la Creuse, la Corrèze, la Haute-Vienne (partie ouest) ;
- la Charente (Confolentais), la Dordogne (partie nord-est), le Lot (Ségala) ;
- les Landes, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne (sauf la partie montagnarde), les Basses-Pyrénées (partie nord-ouest), l'Ariège (partie nord) ;
- la Lozère (partie nord-est), l'Aveyron (partie ouest), l'Ardèche (bas Vivarais) ;
- les Bouches-du-Rhône (Camargue, XIX<sup>e</sup> s.), les Alpes-de-Haute-Provence (plateau d'Albion) ;
- la Charente (partie nord-est), la Charente-Maritime, la Vendée (partie sud), les Deux-Sèvres (partie sud), la Vienne.



Pavie (Gers). Puits à balancier de maraîchers ("canlève").

### LA CONSTRUCTION DU BALANCIER

D'après quelques indications orales recueillies en Haute-Vienne et en Dordogne, l'édification d'un élévateur à balancier passe par les étapes suivantes :

- un tronc d'arbre fourchu (chêne, châtaignier), destiné à faire le piédroit, est choisi dans un bois, en décembre ou en janvier (quand la sève est descendue) ; une fois coupé, il est soit simplement écorcé et débarrassé de son aubier, soit équarri à l'herminette, soit scié mécaniquement (longueur : entre 4,50 et 6 m) ;
- un jeune tronc d'arbre bien élancé (chêne, châtaignier, acacia) est choisi et préparé dans les mêmes conditions pour faire le fléau (longueur entre 6,50 et 8,50 m) ;
- un trou de fondation, profond de 1 m, est creusé à la distance voulue du puits ;
- le piédroit, allongé au sol dans l'axe du trou et attaché sous la fourche par des chaînes, est tiré par une paire de bœufs de façon à basculer dans le trou ; dressé verticalement, il est ensuite calé avec des pierres et avec de la terre qui est damée couche après couche.

Il ne reste plus aux constructeurs qu'à soulever le long fléau, à le faire glisser obliquement dans l'enfourchure jusqu'à la position de quasi équilibre souhaitée et à placer l'axe d'articulation.

Toutes les pièces métalliques nécessaires pour les éléments d'articulation et de suspension auront été préalablement commandées à un forgeron local, sinon remployées d'un dispositif antérieur usagé. Souvent les pièces métalliques ont été récupérées sur de vieux outils aratoires ou sur de vieilles charrettes.



Le Grand Queroix (Haute-Vienne). Puisage de l'eau à la main. Pompe installée depuis, mais système conservé.

## LES QUATRE PARTIES CONSTITUTIVES D'UN ELEVATEUR A BALANCIER.

Le système de puisage dit "à balancier" ou "à bascule" se compose de quatre éléments distincts :

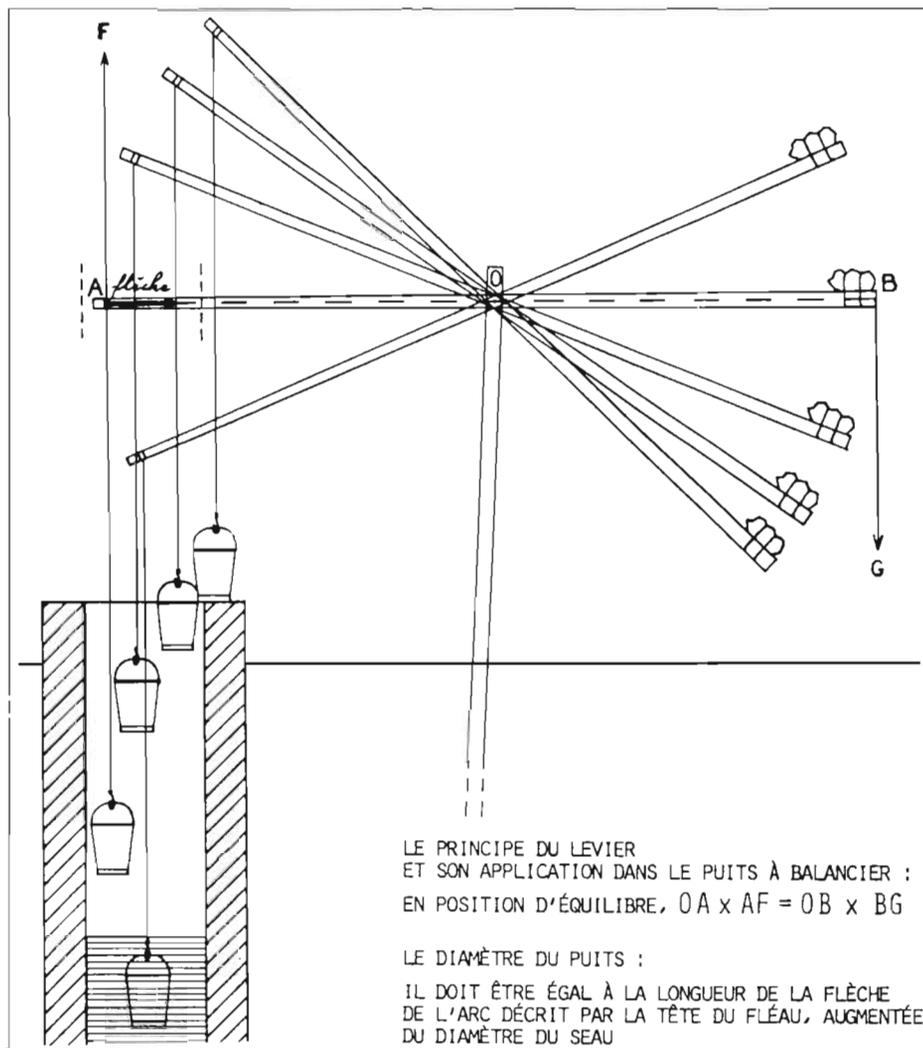
- 1) un élément vertical fixe : le pivot ;
- 2) un axe de rotation horizontal fixe ;
- 3) un élément horizontal mobile : le balancier ;
- 4) un élément de suspension articulé.

**L'élément vertical fixe** (dit "pied", "piédroit", "montant", "poteau"), consiste généralement en un tronc d'arbre, soit simplement écorcé, soit équarri, soit encore scié mécaniquement, de section et de hauteur variables, enfoncé dans le sol et calé. Il est terminé par une fourche naturelle ou artificielle ou par un enfourchement artificiel. Parfois, le tronc d'arbre est remplacé par deux poteaux jumelés en bois ou en métal. Cet élément joue le rôle d'un pivot.

**L'axe de rotation horizontal fixe**, joignant les dents de la fourche ou les jouées de l'enfourchement, permet à un balancier (voir plus loin) d'osciller. Cet axe, généralement métallique, peut traverser le balancier ou être fixé, par un plat, sous celui-ci. Il peut également se rencontrer sous la forme d'une simple planchette de bois passant sous le balancier, voire être totalement absent, le simple creux de la fourche faisant office d'axe.

**L'élément horizontal mobile** (dit "balancier", "fléau"), ayant le haut du piédroit pour point d'appui, consiste en un jeune tronc, écorcé ou équarri, de grande longueur. A l'extrémité de sa partie la plus mince et la plus longue (la "flèche"), placée du côté du puits, est fixé le système de suspension du seau (voir plus loin) ; à l'extrémité de la partie la plus épaisse et la plus courte (la "queue"), placée du côté opposé au puits, est fixé un contrepoids (pierre, pièce de métal, billot, etc.). Au repos, le fléau est incliné du côté opposé au puits et repose soit au sol, soit sur un petit poteau fourchu, soit encore sur un chevalet faisant office de *butée*.

**L'élément de suspension articulé**, permettant de descendre ou de remon-



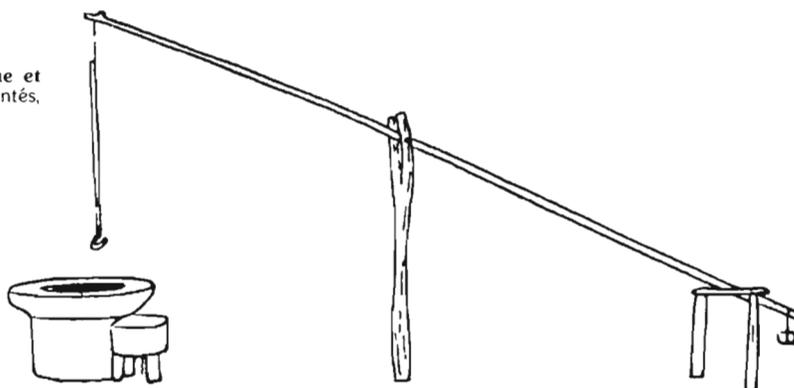
ter le récipient, est constitué généralement par une barre en bois ou une tringle en fer, prolongée par une chaîne terminée par un mousqueton ou un crochet. La barre comporte à chaque extrémité une armature en fer forgé munie d'un anneau ou d'un crochet. Elle pend, directement ou par l'intermédiaire d'une chaînette, au bout de la flèche. De par leur surface lisse, barre et tringle

permettent une meilleure préhension et facilitent la manœuvre. La longueur de la chaîne est calculée d'après la profondeur où se trouve l'eau. Il arrive que l'élément rigide — barre ou tringle — soit absent du système de suspension, réduit alors à la seule chaîne. L'inverse est également possible. Enfin, à défaut du système articulé, une simple corde fait parfois l'affaire. ▶

Luxey (Landes). Source : Jean Seguy, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, vol. III (Ages et parentés, etc).

C.N.R.S., Paris, 1958, carte 712.

Le piédroit est un petit tronc fourchu, apparemment non équarri. Le fléau, articulé sur un axe métallique, est une longue perche dont la partie arrière, lestée par un contrepoids, repose sur un petit portique en bois (position de repos). Le système de suspension comporte une courte chaîne, à laquelle pend une barre de préhension terminée par un crochet. Il y a juste la place, entre le crochet et le dessus de la margelle, pour accrocher le récipient.



## Le principe du levier et son application dans le puits à balancier.

*Le système du balancier articulé sur un pivot repose sur le principe du levier ou fléau en équilibre sur un point d'appui situé sur la verticale de son centre de gravité.* Il suffit de faire varier le poids d'un des bras du fléau — le point d'appui restant le même — pour imprimer à celui-ci un mouvement de bascule.

Dans la pratique, lorsque le balancier est en repos, il est non pas en équilibre sur son point d'appui, mais incliné du côté opposé au puits, ce en raison du contrepoids lestant son bras arrière. Il s'ensuit qu'un effort de traction sur la barre ou sur la chaîne est nécessaire pour abaisser le bras avant et faire descendre dans le puits le récipient. Mais une fois ce dernier rempli, l'équilibre est plus ou moins restauré entre les deux bras de levier et il suffit d'une légère traction pour amorcer un mouvement de bascule et faire remonter le récipient plein. Si paradoxalement, il faut un effort plus grand pour faire descendre le seau que pour le faire remonter, cet effort est relativisé par l'utilisateur qui use du poids de son corps. Dans ces conditions, l'utilisation du balancier n'est pas épuisante et l'eau peut être remontée à un rythme rapide.

Une particularité du puits à balancier est que le seau décrit, en descendant librement, non pas une trajectoire verticale et rectiligne mais un arc de cercle. En doublant la valeur de l'arc, on obtient la flèche correspondante : en théorie, le diamètre intérieur du puits doit être égal à la longueur de cette flèche augmentée du diamètre du seau, sinon ce dernier frotte contre la paroi ; dans la pratique, cet inconvénient est corrigé par l'utilisateur en dirigeant l'élément de suspension hors de la verticale.

## Le piédroit et sa fourche

Un élément remarquable du balancier est l'enfourchure en haut du piédroit. Cette enfourchure peut être celle d'une *fourche naturelle* ou d'une *fourche artificielle* ou encore d'un *assemblage par enfourchement*.

La *fourche naturelle* est la bifurcation, aux deux fourchons égaux mais divergents, du tronc d'arbre faisant fonction de piédroit, parfois à mi-hauteur, mais elle peut aussi — dans de très rares cas — être une bifurcation basse ayant donné deux longues branches verticales à peine divergentes.

La *fourche artificielle*, qui est un succédané de la fourche naturelle, repose sur le principe de la moise : deux pièces de bois jumelles ou encore deux flasques métalliques jumelées, sont moisées verticalement et boulonnées sur le haut du piédroit, à la façon de deux fourchons. Cette solution supplée l'absence initiale d'une fourche naturelle ou correspond au remplacement d'une fourche brisée.

L'enfourchement résulte de l'évide-

ment au ciseau à bois ou de la découpe à la scie de la tête d'un piédroit de bonne section.

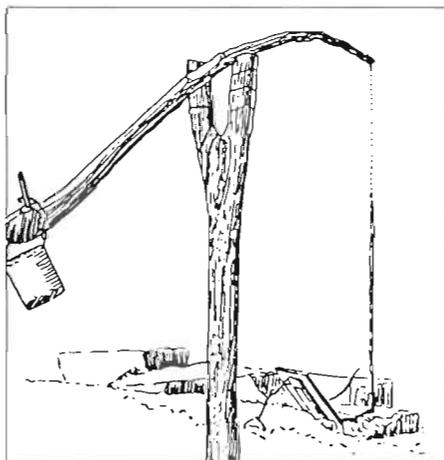
Il arrive, en dernière solution, que le piédroit fourchu soit remplacé par deux poteaux de bois ou deux poutrelles métalliques jumelés, soit parallèles, soit convergents et reliés par un axe dans leur partie supérieure (il s'agit alors d'une évolution récente, apparue dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## UN HERITAGE EN SURSIS

Il est curieux, mais non moins regrettable, de constater que le puits à balancier, qui pourtant fait partie des techniques et des paysages légués par le monde rural, est resté à l'écart des entreprises d'inventaire comme de sauvegarde de ces dernières années. Sans doute faut-il en voir l'explication dans le fait que, contrairement à un lavoir, un four à pain, un oratoire, etc., le puits à balancier est davantage une machine qu'un bâtiment.

Quoi qu'il en soit, les quelques dizaines de témoins encore subsistants sont, à chaque année qui passe, un peu moins nombreux. Perçu par l'agriculteur des années 1980 comme une technique archaïque évoquant le vieux monde paysan de l'inconfort, le puits à bascule est en voie de complète disparition. Là où l'adduction d'eau l'a rendu caduc, il est laissé sans entretien, voire mis à bas pour ne pas gêner le passage des machines agricoles.

Le problème se pose donc de savoir quelles mesures sont susceptibles de modifier le mouvement de destruction. Une première solution serait d'inciter juridiquement et financièrement les propriétaires (particuliers ou communes) à conserver et à entretenir leur balancier in situ. Une deuxième solution serait d'encourager le transfert de spécimens menacés dans des structures officielles de conservation (éco-musée, parc naturel, etc.), cette dernière solution permettant la sensibilisation du grand public à cette technique de levage.



A ces diverses mesures de sauvegarde et de conservation, il conviendrait d'ajouter un recensement, à l'échelle du pays, des ultimes témoins et la réalisation de monographies. C'est le but, que se propose le C.E.R.A.V. (2) qui, depuis 1984, a fait le relevé de six balanciers en Dordogne, en Haute-Vienne et dans le Gers.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Bibliographie sommaire en ordre chronologique

BONNAUD Louis. Puits à balancier en Haut-Limousin et Basse-Marche (département de la Haute-Vienne), dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, t. XC, 1963, pp. 215-227 + carte et pl. h.t.

ROBERT Maurice. Les puits à balancier en Limousin, dans *Bulletin de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines*, n° 3, octobre 1963, pp. 30-37.

MARTEL Pierre. *Sites et monuments de Haute-Provence : Val de Sault et Pays d'Albion*, vol. II (L'art des paysans). Les Alpes de Lumière, n° 38, printemps 1966, en part. p. 199.

POLGE Henri. Typologie du cigonnier, dans *Ethnographie des pratiques et ethnographie du langage*, coll. " Documents et archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, série ethnographique ". Document de travail n° 1. Publications de l'E.R.A. 352 du C.N.R.S., Juin 1976, pp. 18-23 + 1 pl. h.t.

GUINOT Robert. Le puits à balancier (de Mautes, Creuse), dans *Périgord-magazine*, Avril 1980, n° 173, pp. 44-45.

OBEREINER Jean-Luc. Un puits à balancier dans le Ségala, dans *Quercy-Recherche*, numéro double 49-50, novembre-décembre 1982 et janvier-février 1983, pp. 24-29.

LASSURE Christian et VEBER François. Le puits à balancier communal de Fontniovas, à Sorges (Dordogne). Etude ethno-archéologique, dans *L'Architecture Vernaculaire*, T.X, 1986, pp.27-32 (ouvrage épuisé, mais photocopies sur demande en écrivant au C.E.R.A.V. 66, Bld. Garibaldi, 75015 Paris.

◀ Ferme des Plaines, Saint-Christol (Alpes-de-Hautes-Provence). Source : Pierre Martel, L'invention rurale, patrimoine rural et société de non-gaspillage en Haute-Provence, t. I, L'homme et la nature, Les Alpes de lumière, n° 69-70, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> T. 1980, en part. p. 61.

Ce balancier, photographié par Pierre Martel en 1955, est constitué par un solide tronc terminé par une fourche dont les dents ont été éciassées extérieurement à l'aide d'une planchette fixée avec du fil de fer. Le fléau, articulé autour d'un axe métallique fixe joignant le haut des dents de la fourche, est une longue perche arquée. L'extrémité arrière, plus épaisse, porte une cheville verticale destinée à accrocher un seau lesté en guise de contrepoids. A l'extrémité avant, une barre en bois pend au tronc d'une courte chaîne.

(2) Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Architecture Vernaculaire, 66 Bld Garibaldi, 75015 PARIS.